

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU VENDREDI 27 AOUT 2021**

L'An Deux Mille Vingt-et-Un, le Vendredi Vingt-Sept du mois d'Août à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni, à distance, en téléconférence sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric CORNET, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

**ÉTAIENT PRÉSENTS EN TÉLÉCONFÉRENCE** : M. Cédric CORNET – Mme Liliane MONTOUT – M. Guy BACLET – Mmes Wennie MOLIA – Nanouchka LOUIS – MM. Jules FRAIR – Teddy BARBIN – Mmes Elodie CLARAC – France-Enna URBINO – M. Michel HOTIN – Mme Marie-Renée ADÉLAÏDE – M. Josy LAQUITAINE – Mmes Sylvia HENRY – Sandra MOLIA – Mévice VÉRITÉ – Nina PAULON – Rebecca BELLEVAL – Mégane BOURGUIGNON – Nadia CELINI – Yane BEZIAT – MM. Julien DINO – Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Jocelyne VIROLAN – Ghylaine JEANNE.

**ÉTAIENT ABSENTS** : M. Louis ANDRÉ (excusé ; Pouvoir donné à M. Cédric CORNET) – Mme Marguerite MURAT (a été déconnectée définitivement) – MM. Emmerly BEAUPERTHUY (excusé ; Pouvoir donné à Mme Liliane MONTOUT) – Marcellin ZAMI (excusé ; Pouvoir donné à Mme Sylvia HENRY) – Jimmy DAMO (excusé ; Pouvoir donné à M. Cédric CORNET) – Sébastien THOMAS (excusé ; Pouvoir donné à Mme Sandra MOLIA) – Stéphane URIE (excusé ; Pouvoir donné à Mme Elodie CLARAC) – David LUTIN (excusé ; Pouvoir donné à M. Guy BACLET) – Lucas ALBERI (excusé ; Pouvoir donné à M. Guy BACLET) – Jean-Claude CHRISTOPHE (excusé) – Mme Maguy BORDELAIS (excusée ; Pouvoir donné à M. Patrice PIERRE-JUSTIN).

**Madame Nina PAULON a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité.**

**ENCADREMENT DE LA PAUSE  
MÉRIDIENNE, DES ACCUEILS  
PÉRISCOLAIRES ET DE  
LOISIRS POUR LES ENFANTS  
DE LA VILLE DU GOSIER -  
ACCORD-CADRE A BONS  
DE COMMANDE**

**CM-2021-5S-DCPA-63**

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le code de la commande publique et notamment ses articles R2124-2 1°, R2162-2, R2162-4 et R2162-13 à R2162-14 ;

**Vu** le projet de marché relatif à l'encadrement de la pause méridienne, des accueils périscolaires et de loisirs pour les enfants de la ville du Gosier ;

**Considérant** qu'il convient de lancer un accord-cadre à bons de commande pour répondre aux besoins en personnel pour assurer l'encadrement des temps périscolaires et extrascolaires organisés par la Ville ;

**Considérant** que le marché sera passé sous forme d'accord cadre à bons de commande (article R2162-2 du code de la commande publique) ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

**Article 1 :** D'autoriser le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert passée sous forme d'accord-cadre à bons de commande pour l'encadrement de la pause méridienne, des accueils périscolaires et de loisirs pour les enfants de la ville du Gosier, conformément à l'allotissement suivant :

<b>Lot</b>
<b>Lot 1</b> - Encadrement de la pause méridienne et animation d'activités périscolaires - Secteur 1 Les écoles concernées : Pliane, Klébert MOINET, Turenne THÉNARD, Hildevert PATER
<b>Lot 2</b> - Encadrement de la pause méridienne et animation d'activités périscolaires - Secteur 2 Les écoles concernées : Eugène ALEXIS, Georges MARCEL, Germaine LANTIN, Saturnin JASOR
<b>Lot 3</b> - Encadrement de la pause méridienne et animation d'activités périscolaires - Secteur 3 Les écoles concernées : Aristide GILLOT, Armand LAZARD, Suzanne ROLLON, Maryse PIERRE-JUSTIN
<b>Lot 4</b> - Accueil de loisirs Période petites vacances : Toussaint, Noël, Pâques

Montant estimatif : 865 000 €

Durée: 1 an ferme (non reconductible)

**Article 2 :** D'autoriser le maire à signer les marchés à intervenir après attribution par la commission d'appel d'offres ainsi que tous les documents s'y rapportant.

**Article 3 :** Le maire, la trésorière de Sainte-Anne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après  
envoi en Préfecture le

**03 SEP. 2021**

Et publication ou notification  
le

**03 SEP. 2021**

Fait et délibéré à Gosier, le 27 août 2021

Pour extrait certifié conforme

Le Maire



- Cédric CORNET

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Encadrement de la pause méridienne, des accueils périscolaires et de loisirs pour les enfants de la ville du Gosier - Accord cadre à bons de commande.

---

**Date de transmission de l'acte :** 03/09/2021

**Date de réception de l'accusé de réception :** 03/09/2021

---

**Numéro de l'acte :** CM20215SDCPA63 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 971-219711132-20210827-CM20215SDCPA63-DE

---

**Date de décision :** 27/08/2021

**Acte transmis par :** Harry BEAUBOIS

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.4. Accords-cadres